

## CONCLUSION

La crise sanitaire liée à la Covid-19, a stimulé l'utilisation de la e-santé. L'émergence de la santé numérique vient alors au service des professionnels de santé dans les différentes tâches de leurs activités professionnelles, tous métiers de santé confondus. De plus, la médecine traditionnelle est en train de basculer vers une médecine de plus en plus digitalisée. La médecine de prévention occupe, quant à elle, une place de plus en plus importante dans le quotidien des patients. Cela est un réel enjeu de santé publique. Nous pouvons appuyer cela par le fait que notre ministre actuel, François Braun a le titre de **ministre de la Santé et de la Prévention**.

Grâce à l'étude réalisée et aux diverses analyses des données présentées dans les graphiques, on comprend le fort intérêt de l'ensemble des professionnels de santé français pour les éléments décrits dans cette thèse (le DMP, MES et le BPM). Nous pouvons constater que les professionnels de santé actuels restent optimistes sur l'avenir de ces outils.

**Des points forts** ressortent de cette enquête tels que : l'amélioration de l'observance thérapeutique et des échanges interprofessionnels, une meilleure relation de confiance entre le patient et les professionnels, une réduction des erreurs et interactions médicamenteuses. De plus, la démarche centrée sur le patient permet à ce dernier d'être acteur de sa santé. Le patient devient actif dans son parcours de soins et intervient dans l'amélioration et sécurité de la qualité des soins. Néanmoins, certaines contraintes semblent être partagées. Citons comme exemples : le profit attendu, la sécurité des informations mais encore le temps passé sur l'administratif qui occupe une place importante dans la prise en soins du patient. On comprend un réel manque de temps pour la mise en place, l'accompagnement des patients ainsi que l'usage de ces outils. Quelles pourraient être les actions qui prennent un minimum de temps, simplifient la vie des professionnels et des patients et permettent l'usage de ces pratiques ?

**Les attentes des professionnels sont donc nombreuses :**

- Gain de temps.
- Enrichissement du contenu médical des dossiers patients.
- Meilleure prise en soins des patients et continuité du parcours de soins.
- Simplification des démarches.
- Coordination entre professionnels de santé
- Gain de confiance avec les patients.

Au travers de cette enquête, rassemblant différentes professions de santé complémentaires, on souligne que l'absence de formation est l'une des principales causes d'échec de l'utilisation des outils présentés. La mise en place de nouvelles formations universitaires adaptées au changement numérique pour tous les professionnels de santé sur l'utilisation des nouveaux outils est incontestable et pourrait répondre à cette absence.

Comment promouvoir alors ces formations auprès des professionnels de santé ?

→ Posséder l'**agrément DPC** (Développement Professionnel Continu). Le DPC permet au professionnel de santé d'actualiser ses compétences et connaissances, favorise les échanges entre les différentes spécialités et améliore la coopération ville-hôpital. (119)

→ Être effectuées **directement à l'Université**. Effectivement, ce sont les Universités qui ont la responsabilité de former les étudiants, futurs professionnels de santé, acteurs de première ligne pour répondre avec justesse aux besoins de l'offre de soins des concitoyens. Il est évident de les former aux technologies de la santé connectée. Certaines facultés, comme la faculté de Pharmacie de Nancy, proposent déjà une formation concernant le BPM dans le cursus. L'étudiant valide sa 6<sup>ème</sup> année avec le diplôme d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) si les différentes étapes (pratique et théorie) ont été validées par les enseignants. (126)

Les **points d'amélioration** à mettre en avant en priorité sont donc :

- L'interopérabilité des logiciels-métiers.
- Les formations destinées aux professionnels de santé.

Le **caractère obligatoire** de ces deux points **est-il indispensable** pour une sensibilisation majeure des professionnels et futurs professionnels de santé ?

Cependant, certains professionnels refusent à ce jour d'ouvrir leur propre espace santé. Quelles en sont donc la (les) raison(s) ? Il serait intéressant de pouvoir interroger quelques professionnels afin d'y répondre.

Il serait aussi probant de réitérer cette enquête dans quelques trimestres pour comparer les différentes perceptions et les différents usages de ces outils afin de voir l'amélioration continue, notamment à la suite de la pandémie actuelle (Covid-19), à la mise en place et à l'utilisation de : Mon espace santé et éventuellement à la mise en place de formations par les différentes instances qui nous encadrent ou les éditeurs de logiciels métiers.